



L'ÉCLAIREUR

L'HEBDO DES COIFFEURS

**IMMERSION
A L'ECOLE
DES COIFFEURS
SOURDS**

RETROUVEZ VOS
PETITES ANNONCES P. 16

**HAIR ROOM
SERVICES : UN SITE
BOOSTEUR
DE BUSINESS**

**EN ÉTÉ...
LES AFFAIRES
CONTINUENT !**

**MCB 2010 : UN SALON
SURVITAMINÉ !**

N°510 - Lundi 5 juillet 2010 - 3e T.T.C. • www.leclairaurehebdo.com

reportage

© Frédéric Cresseaux



Immersion à l'école des **COIFFEURS SOURDS**

Ils sont sourds, mais veulent être coiffeurs. Volontaires, ils ont tout mis en œuvre pour dépasser leur handicap et, en cette fin d'année scolaire, **CERTAINS S'APPRÊTENT À QUITTER LES MURS TRICENTENAIRES DE LEUR ÉCOLE POUR CHERCHER UN EMPLOI.** Malgré une formation d'excellence, les difficultés seront au rendez-vous. Visite à l'**Institut** national de jeunes sourds de Paris, dans un monde... pas si silencieux.

Un coin de campagne à Paris. Au 254 de la rue Saint-Jacques, l'Institut national de jeunes sourds de Paris (INJS) coule des journées paisibles derrière des murs édifiés en 1643, et classés monument historique.

Le jardin, immense, abrite le plus vieux poirier de la capitale et le saule pleureur sous lequel Jean de La Fontaine aurait écrit la fable « Le corbeau et le renard ». Partout règne un calme reposant et l'on croise encore, en cette fin d'année scolaire, des élèves souriants et actifs. Ken Yang est de

ceux-là. En première année de BP coiffure, il s'active dans la salle de classe technique, entre têtes malléables et rouleaux de permanente verts. Il vaque d'un enseignant à une cliente, en signant⁽¹⁾, puis repart s'occuper de ses rouleaux. Ici les élèves sont tout à leur travail, on lit une grande concentration sur leurs visages. Pour eux, la coiffure est un vrai choix. Sophie Paulian, professeur de coiffure et de maquillage à l'INJS, explique : « Pour une personne sourde, être coiffeur signifie sortir de son isolement pour être au service de l'autre. L'effort demandé ne peut s'accompagner d'une faible motivation. »

UNE INSERTION ENCORE DIFFICILE

La surdité est en effet un handicap de communication et d'accès à l'information. Les personnes sourdes compensent par une concentration accrue, ce qui peut les fatiguer, et elles perdent plus facilement l'équilibre. Malgré tout, en coiffure, elles parviennent au même niveau que les « entendants ». C'est pourtant au moment de s'insérer dans la vie professionnelle que les difficultés redoublent. Trouver un stage ou un emploi dans un salon de coiffure reste pour ces coiffeurs une épreuve

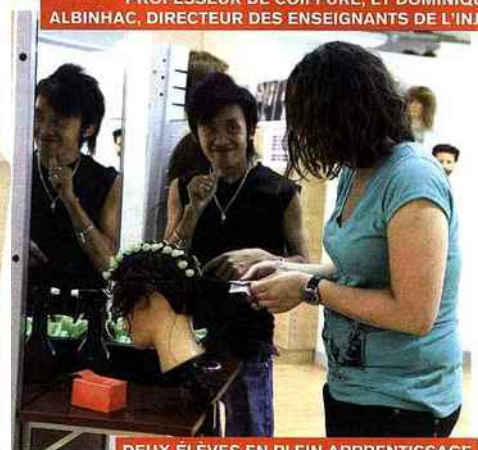


VIRGINIE MARTEL



© Frédéric Cresseaux

CORINNE RIBOUT, RESPONSABLE COMMUNICATION DE L'INJS, SOPHIE PAULIAN, PROFESSEUR DE COIFFURE ET MAQUILLAGE, VIRGINIE MARTEL, PROFESSEUR DE COIFFURE, ET DOMINIQUE ALBINHAC, DIRECTEUR DES ENSEIGNANTS DE L'INJS.



DEUX ÉLÈVES EN PLEIN APPRENTISSAGE

Ce que dit la loi

- Actuellement, la loi oblige les entreprises de plus de 20 salariés à embaucher des personnes handicapées sous peine d'être taxées.
- Au 1^{er} janvier 2015, les établissements susceptibles d'accueillir du public doivent être mis aux normes afin de permettre leur accessibilité à toutes les personnes handicapées.

« Sans doute par méconnaissance, les patrons de salons ont peur d'embaucher une personne sourde. Ils pensent qu'elle ne saura pas communiquer avec la clientèle, et qu'elle ne pourra pas, par exemple, réaliser un diagnostic ou répondre au téléphone », souligne Dominique Albinhac, directeur des enseignements à l'INJS. Or il s'avère en réalité que ces difficultés sont surévaluées et qu'elles peuvent être contournées. Mais peu de professionnels en exercice le savent. « Au salon, commente Dominique Albinhac, le coiffeur sourd n'est pas isolé, le patron peut se substituer à lui et parler à la cliente quand il y en a besoin. Une alarme lumineuse peut être placée sur le téléphone, une ardoise à disposition pour écrire, et des fiches avec des cases à cocher peuvent être utilisées par les clientes. »

Depuis 1 an, un partenariat a été mis en place avec L'Oréal Professionnel. Au cours de l'année scolaire, les élèves sont ainsi invités à des formations dans les locaux de l'Académie de la rue Royale (Paris 8^{ème}). Un concours de coiffure y est également

« Être coiffeur signifie sortir de son isolement. »

UN PEU D'HISTOIRE...

Une école révolutionnaire

En 1760, l'abbé de l'Épée n'a pas inventé le langage des signes, mais il a eu l'idée de regrouper des sourds au sein d'une école gratuite. Après sa mort, en 1791, la Révolution Française transforme l'école en établissement public. Grâce à cette institutionnalisation de l'enseignement, la communauté sourde se fonde et la langue des signes connaît une véritable évolution : initialement développée pour la vie quotidienne, elle devient le vecteur des savoirs et de l'apprentissage de la langue française écrite. Les révolutionnaires veulent en effet que les sourds deviennent des citoyens à part entière

en accédant à l'enseignement et à un métier. L'INJS est aujourd'hui un établissement public d'enseignement spécialisé, placé sous la tutelle du Ministère chargé des personnes handicapées, qui accueille des élèves de tous les cursus scolaires (230 jeunes sourds par an). Près de la moitié d'entre eux suivent une formation professionnelle dans les ateliers de l'Institut (couture, horticulture, menuiserie, prothèse dentaire...). En coiffure, on y prépare les CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle), BP (Brevet Professionnel), BM (Brevet de Maîtrise) et BMS (Brevet de Maîtrise Supérieur).



© Frédéric Cresseaux

KEN YANG, MÉDAILLÉ DE BRONZE AUX MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE

sollicités parmi les collaborateurs de l'entreprise pour accompagner et mettre en place un réseau relais, afin que les jeunes sourds obtiennent un stage ou un emploi. Selon Dominique Albin, cette action a permis de développer nettement les embauches, même si elles demeurent encore trop faibles.

DES COIFFEURS DE QUALITÉ

La motivation de tous ces élèves est importante. « *Le handicap entraîne*

souvent une envie de se dépasser, déclare Sophie Paulian, professeur de coiffure et de maquillage de l'établissement. De plus, les sourds développent des talents comme la dextérité grâce au langage des signes. Leur sens du toucher est très fin. Ils ont aussi un grand sens de l'observation, car ils ne sont pas plongés dans le monde du silence, mais dans le monde de l'image ». Beaucoup de qualités requises en coiffure, que ces élèves ont pu révéler lors de

leur participation au Concours des Meilleurs Apprentis de France (MAF) 2010. La section coiffure a remporté une médaille d'argent et deux médailles de bronze. Un beau palmarès pour l'INJS, qui faisait concourir ses élèves pour la première fois. Motivés, mais aussi mieux encadrés qu'ailleurs : de petits effectifs dans les classes, une salle de conférence équipée d'un écran de projection, un service social à disposition, des professeurs sourds et entendants, tout contribue à développer un apprentissage de qualité. Cet enseignement adapté permet aux élèves sourds d'être d'aussi bons coiffeurs que les entendants. Virginie, ancienne élève, devenue professeur à l'école après avoir passé son BP, a travaillé dur. En langage parlé complété⁽²⁾, traduit par une interprète, elle raconte, le visage animé : « *J'ai passé mon CAP en 2 ans au lieu de 3 pour les sourds. C'est mon maître d'apprentissage qui m'a poussée. Elle m'a dit : "Tu en es capable !" Maintenant j'enseigne, et j'aime autant le faire pour la coupe que pour la technique. Et d'ajouter : Plus tard, j'aimerais avoir mon salon, avec une équipe constituée de sourds et d'entendants* ». ■

Florence Baumann

⁽¹⁾ « signer » : « dire en langue des signes ».
⁽²⁾ Le langage Parlé Complété ou LPC permet de coder avec la main tous les sons de la langue française et facilite la lecture sur les lèvres. Le LSF ou Langue des Signes Française est une langue visuelle à part entière avec sa syntaxe et sa grammaire.

EXPÉRIENCE PILOTE

Un salon de coiffure dédié aux handicapés



© D.R.
CHRISTOPHE TIRARD AVEC LAURENT DUBOIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORÉAL PRODUITS PROFESSIONNELS FRANCE

C'est une première en France. Le 6 juillet prochain s'ouvrira, à Grenoble, le premier salon pour personnes handicapées. Une idée de Christophe Tirard, coiffeur malentendant et manager du salon Cristof Studio, qui a bénéficié du soutien et du cofinancement de L'Oréal Produits Professionnels France (à hauteur de 100 000 euros), dans le cadre des projets d'action citoyenne initiés par la marque en 2009. Les 150 m² du

salon sont aménagés dans un esprit à la fois esthétique et ergonomique pour accueillir les personnes handicapées physiques ou mentales : porte automatique pour permettre l'accès aux personnes en fauteuil roulant, borne audio pour faciliter l'accueil, mais aussi sols aux textures et couleurs différentes pour se repérer dans l'espace. Des sièges multi-hauteurs ont aussi été conçus pour permettre de se tenir debout ou assis, ainsi que des bacs à shampoing adaptés aux personnes en fauteuil roulant.



© D.R.